

juillet 2025

Bulletin communal de la ville de Fontaine-l'Évêque

FEcontact

Fontaine-l'Évêque | Forchies-la-Marche | Leernes



www.villedefontaine.be



édito



Chers concitoyens,

Ce numéro estival est l'occasion de vous présenter de nouvelles initiatives et nouveaux services pour la population. Vous y trouverez également des conseils et quelques rappels d'usage pour vivre cet été en harmonie et en toute sérénité.

Un événement inédit vous est présenté, il concerne la semaine de lutte contre le harcèlement qui sera mise en place par notre Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention en septembre. Une occasion de participer à des échanges, spectacle et exposition et de rappeler l'importance de la prévention dans nos écoles qui seront associées à cette semaine de sensibilisation.

La culture sera une fois encore très présente à Fontaine-l'Évêque, par le biais du Centre culturel et du secteur associatif. Un événement marquera l'associatif local cette année puisque la Maison des Jeunes de Forchies célébrera ses soixante années d'existence, au service des jeunes de l'entité. Nous leur souhaitons un très bon anniversaire et vous invitons à leur rendre visite.

Enfin, des moments de détente et des rendez-vous à ne pas manquer vous sont présentés sur notre page Agenda. Cette année encore, nous vous convions à célébrer la fête nationale au château Bivort. Le marché Nocturne animera quant à lui les rues du centre-ville le 30 août prochain, sans compter diverses initiatives de collectifs ou d'associations qui font la richesse de notre entité.

Un événement entièrement dédié au bien-être animal aura lieu le 20 septembre, une occasion de rappeler que nous n'oublions pas nos compagnons à quatre pattes.

En attendant de vous retrouver sur ces différents rendez-vous estivaux, je vous souhaite un bel été.

Votre Bourgmestre,
Gianni GALLUZZO.

sommaire

	Page 3	Avis à la Population
	Pages 4-5	Travaux et Cadre de Vie
	Pages 6-7	L'événement
	Pages 8-9	Culture
	Page 10	Bibliothèque
	Pages 11-14	Insertion, Emploi, Citoyenneté
	Page 15	Sports en fête et fancy-fairs
	Pages 16 -17	Associatif
	Page 18	En bref
	Page 19	Agenda



AFFAIRES CIVILES : NOUVEL HORAIRE

Nous vous communiquons le nouvel horaire du service des affaires civiles (Population, Etrangers, Etat-Civil, Casier et Permis) -

📍 Adresse : Grand Rue, 40 à 6140 Fontaine-l'Évêque

📅 Du 1^{er} juillet au 30 août - à l'exception des permanences pour l'Etat-Civil :

Du lundi au vendredi :

- Tous les matins de 8h30 à 12h00
- Les lundis et mercredis de 13h30 à 16h
- Pas de permanence tardive, de 16h à 18h, le mercredi
- Permanences les samedis 26/07, 09/08 et 23/08 sur RDV de 10 à 12h.

Lors de cet été, des permanences sur rendez-vous sont proposées aux citoyens pour le service population et le service permis de conduire/casier judiciaire/passeport. Prises de rendez-vous via le E-guichet de la Ville de Fontaine-l'Évêque :



☎ Ou par téléphone au 071 54 81 86

(Population) - 071 54 81 83 (Casier judiciaire / Permis de conduire / Passeport)



OCCUPATION TEMPORAIRE DE L'ESPACE PUBLIC

Vous envisagez de poser un conteneur, un échafaudage, vous prévoyez un déménagement nécessitant de bloquer temporairement l'espace public ?

Pour toute occupation temporaire de l'espace public, il est obligatoire de prévenir l'Administration communale.

📅 La demande doit être introduite au minimum 5 jours ouvrables à l'avance.





Vous partez bientôt en vacances ?

Votre police des Trieux veille

Vous êtes Fontainois(e) ? Pour demander la surveillance de votre habitation par nos services pendant vos vacances, c'est en 3 étapes :

- 1

www.police.be/5336

Rendez-vous sur notre site internet, onglet "surveillance vacances"


- 2



Remplissez notre formulaire "police veille" +- 10 jours avant votre départ
- 3



Partez en vacances

Ou scannez-moi !

Du 1^{er} septembre au 30 juin

Du lundi au vendredi :

- Tous les matins de 8h30 à 12h00
- Les lundis, mercredis, jeudis de 13h30 à 16h
- Maintien des permanences les mercredis de 16h00 à 18h (y compris pour l'Etat-Civil)
- Permanences le 1^{er} et 3^e samedi du mois (y compris pour l'Etat-Civil)

📁 Merci de nous transmettre les informations suivantes :

- Nom et Prénom
- Adresse postale
- Adresse de pose (pour un conteneur)
- Numéro de registre national
- Motif de la demande
- Numéro de téléphone
- Adresse e-mail

A envoyer par courriel à l'adresse : ✉ accueil@villedefontaine.be ou ☎ par téléphone au 071/54.81.30

⚠ Ces informations sont nécessaires au bon traitement de votre demande.

DEVANTURE PAS ENTRETENUE : CE QUE VOUS RISQUEZ

Nos anciens avaient cette bonne habitude qui, avouons-le, rendait nos quartiers bien agréables à regarder.

Désherber la devanture de sa maison est crucial pour plusieurs raisons. Tout d'abord, cela contribue à l'esthétique générale de votre propriété, créant une première impression accueillante et soignée. Un espace dégagé de mauvaises herbes valorise également votre bien immobilier, préservant ainsi sa valeur sur le marché. De plus, un entretien régulier permet de protéger vos plantations en réduisant la concurrence pour l'eau et les nutriments. Enfin, une devanture entretenue favorise des relations harmonieuses avec les voisins et renforce le sentiment d'appartenance à la communauté. En somme, désherber n'est pas qu'une question de propreté, mais un geste qui préserve la beauté et la valeur de votre maison.

Malheureusement, malgré des moyens bien plus performants qu'avant, cette bonne pratique semble s'être perdue. Pourtant notre Règlement Général de Police Administrative rappelle qu'il s'agit d'une obligation.

SON ARTICLE 170 INTITULÉ « PROPRETÉ DES TROTTOIRS ET ABORDS » STIPULE :

(SA) Les riverains doivent maintenir le trottoir ainsi que les accotements bordant leur immeuble, bâti ou non, en bon état de conservation et de propreté, et prendre toutes mesures propres à assurer la sécurité et la commodité de passage des usagers.

A défaut, il y est procédé d'office à leurs frais, risques et périls.

(SA) Tout riverain d'une voie publique est tenu :

- De veiller à la propreté de l'accotement, du trottoir, de l'espace réservé à la voirie ou au trottoir et du filet d'eau, aménagés devant la propriété qu'il occupe ;
- Pour les filets d'eau et les trottoirs construits en dur, d'effectuer le nettoyage à l'eau chaque fois que nécessaire sans préjudice des dispositions prévues en cas de gel ou de neige ;

- Sans préjudice des dispositions des règlements communaux particuliers s'y rapportant, dans le cas de voiries piétonnes et semi-piétonnes, de veiller à la propreté de l'accotement aménagé, du trottoir, et du filet d'eau devant la propriété qu'il occupe sur une profondeur de deux mètres ;
- D'entretenir les voies publiques ne comportant ni accotement aménagé ni trottoir sur une largeur d'un mètre, à partir de la limite de la propriété qu'il occupe ;

CES OBLIGATIONS INCOMBENT :

- **Pour les immeubles à appartements multiples** : aux concierges, syndics, présidents des conseils de gestion, aux personnes spécialement chargées de l'entretien des lieux ou celles désignées par un règlement d'ordre intérieur et, à défaut, solidairement à l'ensemble des occupants ;
- **Pour les habitations particulières** : à l'habitant ;
- **Pour les immeubles non affectés à l'habitation** : au(x) propriétaire(s), concierge, portier, gardien, ou à la personne chargée de l'entretien des lieux ;
- **Pour les immeubles non occupés ou les terrains non bâtis** : à tout titulaire d'un droit réel ou aux locataires.

(SA) Tout riverain d'une voie publique est tenu d'enlever les végétations spontanées (orties, chardons, liserons et autres parasites qui peuvent se répandre et occasionner des préjudices à la voie publique ainsi qu'au voisinage) des filets d'eau, trottoirs ou accotements.

Amende administrative	De 50 à 350 €
Infraction simple (119 bis NLC)	Rapport SAC
Destinataire	Original au fonctionnaire sanctionnateur

Une information de Marc Minneboo,
Echevin des Travaux et de la Propreté publique



VOUS VOUS SENTEZ CONCERNÉ PAR LE CLIMAT ? REJOIGNEZ LE PAEDC !

Votre ville s'investit pour le climat. Dans le cadre de la mise en œuvre du comité de pilotage du PAEDC (*Plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat*), un appel aux citoyens est lancé.

Vous résidez à Fontaine ou vous y travaillez et vous avez envie de vous investir dans la lutte contre le changement climatique ? Envoyez un mail à energie@villedefontaine.be. Cet engagement ne vous demandera pas trop de temps (3 à 4 réunions par an).

UN PROBLÈME POUR VOUS DÉPLACER ? MOBILESEM TROUVE LA SOLUTION AVEC VOUS !

Mobilesem, via sa Centrale Locale de Mobilité, vous accompagne dans le choix de la solution de mobilité la plus adaptée à vos besoins – que ce soit pour vos rendez-vous, courses, déplacements personnels ou médicaux. Pour bénéficier d'un conseil personnalisé, il vous suffit de composer le nouveau numéro : 071 11 44 44.



16 au 22 septembre 2025
Semaine de la Mobilité en Wallonie

semaine.mobilite.wallonie.be 

S.P.A. – DEVEenez FAMILLE D'ACCUEIL

Une famille d'accueil, c'est une ou des personnes qui souhaite(nt) recueillir chez elle(s) un chien ou un chat (ou même plusieurs) afin de leur permettre de vivre au sein d'une famille, avec tous les avantages que cela entraîne :

- Des promenades quotidiennes pour les chiens
- Un panier confortable
- De l'affection
- De l'espace
- etc.

Tout ce dont un animal rêve, en somme ! Et celui-ci y resterait pour une durée déterminée.

Le fait de vivre au quotidien avec un animal permet également de bien le connaître, d'analyser son comportement au quotidien, avec les humains, les autres animaux, de le sociabiliser, etc. Bref, une vraie carte d'identité permettant, d'une part, aux nouveaux adoptants de bien connaître à l'avance l'animal qu'ils souhaitent adopter et, d'autre part, de trouver la famille idéale pour celui-ci.

Afin d'aider les familles d'accueil à participer à ce projet, la S.P.A de CHARLEROI leur vient en aide financièrement, notamment en prenant en charge les frais vétérinaires, ainsi que la nourriture. Tout est donc prévu pour faciliter la vie des futures familles d'accueil et de permettre aux pensionnaires de vivre une vie heureuse.

Vous souhaitez accueillir chez vous un chien ou un chat et lui fournir tout le confort jusqu'à son adoption ? Alors, prenez contact avec le refuge au 071 60 93 11.

FONTAINE-L'ÉVÊQUE • JUILLET 2025

STÉRILISATION DES CHATS

Depuis le 1^{er} janvier 2019, il est obligatoire de stériliser les chats domestiques (sauf chez les éleveurs agréés). L'obligation d'identification et d'enregistrement des chats domestiques est effective en Wallonie depuis le 1^{er} novembre 2017. Elle est régie par l'arrêté du Gouvernement wallon du 25 janvier 2024 relatif à l'identification et l'enregistrement des chats.

PROLOFÉRATION DES CHATS SOLUTION = STÉRILISATION

ANNÉE 0



1 COUPLE ...

ANNÉE 1



JUSQU'À
12 CHATONS
(3 PORTÉES)

ANNÉE 2



JUSQU'À
144 CHATS

ANNÉE 3



JUSQU'À
1728 CHATS

LES BIENFAITS DE LA STÉRILISATION

LIMITE LA TRANSMISSION
DES MALADIES



LIMITE LES FUGUES ET
RISQUES D'ACCIDENTS

LIMITE LES BAGARRES ET
MORSURES



LIMITE LA POPULATION
FÉLINE ET LES RISQUES
D'ABANDONS



Travaux & cadre de vie

DU 12 AU 19 SEPTEMBRE 2025

SEMAINE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

Éditeur responsable : Monsieur Gianni Galluzzo - Bourgmestre

**ENSEMBLE,
BRISONS LE
SILENCE !**



Une semaine ouverte à tous
Pour les jeunes, familles et professionnels

**INFOS AU
071/54 81 30**



SORALIA



COMMENT EST NÉ CE PROJET ?

À l'heure où les violences psychologiques prennent des formes multiples et parfois invisibles, le harcèlement reste un fléau qu'il est urgent de reconnaître, de comprendre et de combattre. C'est dans cette optique que le Plan Stratégique de Sécurité et Prévention de Fontaine-l'Évêque organise une semaine où la parole et l'empathie deviennent des outils de résistance.

Cette semaine sera rythmée par une série d'activités variées et accessibles à tous et toutes : spectacle, projection, exposition, conférences, atelier numérique et café littéraire.

L'objectif ? Éveiller les consciences, libérer la parole et donner à chacun.e les clés pour agir face au harcèlement !

À travers ces rencontres, nous souhaitons créer un espace de dialogue, d'écoute et de réflexion où chacun.e pourra questionner ses représentations, découvrir des ressources et, surtout, comprendre que nous avons tous et toutes un rôle à jouer.

Parce qu'un regard, une phrase, une main tendue peuvent tout changer !

PROGRAMME

VENDREDI 12/09

18h30 : Vernissage de l'exposition
"LES FAITS DE MASSE"
en partenariat avec le SIEP



Cette exposition interactive sur le harcèlement vise à sensibiliser, comprendre ses impacts et encourager chacun.e à devenir acteur de changement.



20h : Projection du film *

Plongée dans le coma, Emma remonte le fil de ses souvenirs. Un voyage choc au coeur du harcèlement scolaire. Poignant, percutant, nécessaire.

* Avec le soutien du Service cinéma de la Province de Hainaut

LUNDI 15/09

20h : Pièce de théâtre "C'était pour rire"

Thomas Delvaux, avec humour et énergie, explore les violences verbales et micro-agressions dans "C'était pour rire". Un spectacle drôle mais percutant, qui fait réfléchir sur les blagues blessantes, accessible dès l'adolescence, et engagé contre le harcèlement.

MARDI 16/09

19h - 20h30 : Conférence

"Harcèlement, mieux comprendre pour mieux (ré)agir"

“ Mieux comprendre le phénomène et réagir efficacement lorsqu'un enfant se confie : cette conférence informe parents et enseignants sur les bonnes pratiques à adopter face au harcèlement. ”

MERCREDI 17/09

13h30 - 16h30 : Atelier numérique

Affiche ton message: stop au harcèlement !

Découvre l'expo "Les faits de masse" du SIEP, puis crée ta propre affiche contre le harcèlement avec l'application Canva.

Un atelier créatif et numérique pour t'exprimer, t'engager et exposer ton œuvre.



JEUDI 18/09

19h - 20h30 : Conférence

"Pour une prise en charge globale du harcèlement"

“ Prévention, détection, intervention et soutien. Cette conférence s'adresse aux professionnels et grand public pour améliorer la prise en charge du phénomène. ”

VENDREDI 19/09

19h - 20h30 : Café littéraire

"TOUT IRA BIEN"

Elena Tenace



“ Rencontrez Elena Tenace et découvrez son livre "Tout ira bien", qui raconte l'histoire d'Emma victime de harcèlement. Un récit poignant mêlant réalisme et fantastique, mettant en lumière les ravages psychologiques du harcèlement. ”

CENTRE CULTUREL



C'est reparti pour une saison haute en couleurs à Fontaine-l'Évêque !

On ouvre le bal au Château Bivort avec le Théâtre Royal des Galeries, des animations familiales... et un grand bal folk pour danser jusqu'au bout de la nuit !

L'humour est toujours au rendez-vous avec le Punch Comedy Club et Improcarolo, prêts à vous faire pleurer de rire.

Coup de projecteur aussi sur une action forte : le PSSP vous invite à dire STOP au harcèlement avec une campagne de sensibilisation essentielle.

Côté découvertes, laissez-vous émouvoir par les œuvres d'Arturo Villar Reyes, sculpteur de l'invisible, et savourez le patrimoine autrement lors des Journées du Patrimoine.

Et pour finir, ne manquez pas le nouvel enregistrement du podcast "Ta part de nous", avec un invité aussi inspirant que surprenant.

Alors, on s'y retrouve ?

AOÛT

ANIMATION EN FAMILLE

Atout Môme
20/08 | 14H-17h30



THÉÂTRE

"Nature et Dépassement"
Théâtre Royal des Galeries
21/08 | 21H



BAL FOLK

Danses folk, groupe ACAM
22/08 | 19H-23H



SEPTEMBRE

JOURNÉES DU PATRIMOINE

6-7/09 | 14H



STOP HARCÈLEMENT

Une initiative du PSSP de FLE
12/09-19/09



IMPROCAROLO

Humour
26/09 | 20H



OCTOBRE

ATELIER D'ÉCRITURE

Bibliothèque de Fontaine
04/10 | 10H-12H



PODCAST LIVE

Ta part de Nous
17/10 | 20H



PUNCH COMEDY CLUB

Humour
18/10 | 20H



ARTURO VILLAR REYES

Exposition
24/10 - 12/12
Vernissage 24/10 - 19H



**POUR PLUS D'INFOS,
SCANNEZ LE QR CODE**



EXPOSITION

 La Palette



Les 11 et 12 octobre 2025

Où ? au  Rue Louis Delattre, 9
Fontaine-L'Évêque

Ouvert de 10h à 18h

Vernissage le 10 octobre à 19h30



Sous le haut patronnage
du Collège communal
de la Ville de
Fontaine-L'Évêque



Renseignements :
AERNAUT Jocelyne
0498/13 96 23

FONTAINE-L'ÉVÊQUE • JUILLET 2025



LA PALETTE EXPOSE

L'atelier de peinture «La Palette» organise le week-end des 10,11 et 12 octobre 2025 son exposition annuelle.

L'atelier, créé en 1983 par Jocelyne Aernaut, regroupe une quinzaine de peintres qui se retrouvent dans la bonne humeur chaque mardi à la Cité des Oiseaux pour apprendre et partager leur passion commune de l'art.

Les 14 peintres de l'atelier vous présenteront leurs dernières créations et vous accueilleront

le samedi 11 et le dimanche 12 octobre de 10 h à 18 h. au «Point 9 », rue L.Delattre ,9 à Fontaine L'Évêque..

La Ville de Fontaine-l'Évêque et les peintres vous invitent cordialement au vernissage, le vendredi 10 octobre, dès 19h30.

Pour informations : Jocelyne Aernaut 0498/13 96 23

Entrée gratuite et accessible aux PMR.

TA PART DE NOUS

Entrez dans l'univers de « Ta part de nous », un podcast pas comme les autres.

Reg, de Leernes, vous invite à une rencontre authentique avec une personnalité inspirante. Laissez-vous emporter par son histoire, ses choix, ses émotions, et ses rêves. Un moment suspendu, où l'on parle vrai, où l'on partage, où l'on voyage... en toute intimité.

Pour le tout premier enregistrement qui a eu lieu au Point 9 le 6 juin dernier, c'est Silvia Bazantova qui, avec brio, générosité et talent, a relevé le défi et partagé une histoire aussi forte qu'inspirante.

Vivez une prochaine expérience en direct lors d'un enregistrement exceptionnel au CCF le 17 octobre !

Interview, confidences, échanges sincères : installez-vous confortablement et laissez la magie opérer.



LA BIBLIOTHÈQUE

HORAIRES D'OUVERTURE À PARTIR DU 8 JUILLET

En raison des travaux de mise en conformité aux normes incendie de la bibliothèque de Fontaine-l'Évêque les horaires de vos deux bibliothèques communales sont adaptés.

BIBLIOTHÈQUE LA HALLE AUX LIVRES

Informations:

Place de Wallonie, 15
6140 Fontaine-l'Évêque
071/52.31.93

Horaires:

Lundi : 13h - 18h
Mercredi : 8h30 - 17h30
Samedi : 8h30 - 12h30

BIBLIOTHÈQUE LE JARDIN AUX LIVRES

Informations:

Place Degauque, 1
6142 Leernes
071/52.90.88

Horaires:

Mardi : 9h - 12h et 13h - 18h

Fermeture des 2 implantations du 28 juillet au 10 août

FIN DES TRAVAUX

Chers lecteurs, la fin des travaux de la Bibliothèque pointe le bout de son nez à l'heure d'écrire ces lignes ! Nous vous présenterons dans un prochain numéro le nouveau visage de votre Bibliothèque.



LA LECTURE À LA CRÈCHE

Depuis plusieurs années, la bibliothèque collabore avec la crèche pour offrir aux tout-petits le plaisir de la lecture et des comptines. À travers des prêts de livres, des animations et des formations pour les puéricultrices, cette initiative vise à éveiller la curiosité et le langage des jeunes enfants. Lors de la Fête de la famille organisée par la crèche en juin dernier, la bibliothèque a eu le plaisir de coanimer un coin lecture, mettant en lumière l'importance de ces moments partagés.



LA FRACTURE NUMÉRIQUE, UN COMBAT INTERGÉNÉRATIONNEL

Le numérique prend de plus en plus de place dans nos vies quotidiennes. Que ce soit pour la gestion de nos comptes bancaires, la recherche d'emploi, la consultation de nos mutuelles, la gestion de notre énergie ou encore pour maintenir des liens sociaux, le numérique est omniprésent. Cependant, nous ne sommes pas tous égaux en termes d'accès et d'aptitude face à ces outils.

Pour de nombreuses personnes, et particulièrement pour nos aînés, il peut être difficile de suivre le rythme effréné des avancées technologiques. Comment lutter contre cette fracture numérique qui isole ceux qui ne maîtrisent pas ces nouveaux outils ?

À Fontaine-l'Évêque, nous croyons que chacun mérite de profiter des avantages du numérique. Pour cela, l'équipe de Numéric@Fontaine est là pour vous aider. Les jeunes, qui baignent dans un monde numérique depuis leur enfance, peuvent également jouer un rôle clé en aidant leurs aînés à

s'adapter. Ensemble, nous pouvons surmonter ces défis.

Admettre que l'on n'y arrive pas, que l'on ne comprend pas et demander de l'aide n'est pas toujours facile. Beaucoup de personnes restent seules face à ce défi numérique qu'elles ne comprennent pas. Pourtant, il est essentiel de ne pas rester isolé et de se faire accompagner.

N'hésitez pas à prendre contact avec Véronique et ses collègues, qui sont là pour vous guider pas à pas.

L' Espace Public Numérique (EPN) propose des ateliers et des sessions d'accompagnement personnalisées pour vous aider à maîtriser les outils numériques essentiels.

Rejoignez-nous et découvrez comment le numérique peut devenir un allié précieux dans votre quotidien. Ensemble, faisons de cette transition numérique une opportunité et non un obstacle.

Pour plus d'informations et pour vous inscrire,
contactez Véronique au 0478 79 63 10 ou par email à veronique.benmoussa@villedefontaine.be



DONNERIES GRATUITES À FONTAINE-L'ÉVÊQUE : DES RENDEZ-VOUS SOLIDAIRES À NE PAS MANQUER !

Dans un esprit de solidarité, de réutilisation et de convivialité, le Plan de Cohésion Sociale de Fontaine-l'Évêque vous propose des donneries gratuites ! L'occasion idéale de faire le tri chez soi, de donner une seconde vie à vos objets, et de préparer les moments clés de l'année en toute simplicité... et sans dépenser un centime !

POURQUOI PARTICIPER ?

- Désencombrer et faire de la place utilement
- Adopter une démarche éco-responsable
- Créer du lien et faire plaisir
- Offrir une nouvelle vie aux objets

MODALITÉS :

- Le matin : dépôt des objets en bon état que vous souhaitez donner
- L'après-midi : tout est mis à disposition gratuitement

Restez à l'affût des prochaines dates via les canaux de communication de la Ville !

Ensemble, faisons rimer entraide avec durabilité

Important : Nous rappelons que la Donnerie n'est ni une déchetterie, ni une solution pour se débarrasser d'objets en mauvais état. Merci de respecter ce lieu de partage et les personnes qui le font vivre.

DONNERIES GRATUITES À VOS AGENDAS

SAMEDI 06 SEPTEMBRE 2025

Donnerie spéciale rentrée des classes

Cahiers, cartables, vêtements d'automne, matériel scolaire, boîtes à tartines, sacs de sport... Venez préparer la rentrée tout en allégeant vos armoires. C'est aussi l'occasion d'aider d'autres familles à aborder la rentrée en toute sérénité.

SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025

Donnerie spéciale fêtes de fin d'année

Offrez une seconde vie aux jouets et décorations de fête ! Cette donnerie de fin d'année est l'endroit rêvé pour préparer des fêtes chaleureuses sans se ruiner. Jeux, livres, décorations, petits accessoires festifs... à donner ou à récupérer gratuitement.

ORGANISÉ PAR LE PLAN DE COHÉSION SOCIALE DE FONTAINE-L'ÉVÊQUE :

📍 Maison de jeunes Case Départ,
Forchies-la-Marche

🕒 Dépôt : 9h à 12h

👜 Récup' : 13h à 17h





LA FONTAINE À LINGE

LA BUANDERIE SOCIALE DEVIENT : LA FONTAINE À LINGE

Depuis plusieurs années, le CPAS de Fontaine L'Évêque a développé un service de buanderie sociale. Au départ destiné à une partie de notre population, le nouveau Conseil de l'Action Sociale, sous l'impulsion de Sophie Mengoni, Présidente du CPAS, a souhaité étendre ce service à l'ensemble des personnes résidant sur notre entité. Cette buanderie, maintenant accessible à nos citoyens s'est également vue dotée d'un nom "La Fontaine à Linge".

CONCRÈTEMENT ?

Les services de la buanderie sont ouverts à toutes les personnes résidant sur l'entité de Fontaine L'Évêque

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Étape 1 :

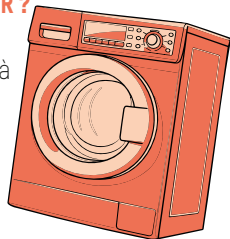
- Les mannes sont collectées par un agent du CPAS spécialement affecté à cette mission au domicile (ou lieu de résidence) du bénéficiaire ou les mannes peuvent être déposées par vos soins

Étape 2 :

- Le linge est lessivé individuellement et repassé pour être ensuite reporté au domicile (ou lieu de résidence) du bénéficiaire ou le linge peut être repris par vos soins

QUE FAUT-IL FAIRE POUR EN BÉNÉFICIER ?

- S'inscrire au CPAS de Fontaine L'Évêque au 071/54 98 13 ou par mail à toni.cordaro@villedefontaine.be et fournir la preuve des revenus
- Seuls les revenus du couple (demandeur+ conjoint ou concubin) entrent en ligne de compte



COMBIEN ÇA COUTE ?

Lors de son inscription, le futur utilisateur paie un droit d'affiliation de 10,00€ par an

Tarifs par manne de 5 Kgs :

Revenus jusqu'à 1776,07 €/mois = 15,00 €

Revenus supérieurs à 1776,08 €/mois = 18,00 €

*montants soumis à l'indexation RIS



VOUS GÉREZ UNE PME ? VOUS ÊTES INDÉPENDANT ?

VOUS AVEZ BESOIN DE PERSONNEL ?
LE CPAS PEUT VOUS AIDER

UN NOUVEAU DISPOSITIF ADAPTÉ POUR
ENGAGER SOUS CONTRAT ARTICLES 60

C'EST QUOI UN CONTRAT « ARTICLE 60 » ?

- C'est un dispositif mis en place pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes en difficulté.
- Il permet aux CPAS d'engager des personnes bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) dans le but de leur offrir une expérience professionnelle, renforcer leurs compétences et faciliter leur réintégration sur le marché du travail.

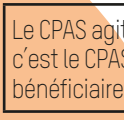


POUR QUI ?



Pour les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) ou pour ceux qui reçoivent une aide sociale équivalente et sont inscrits au registre de la population ou au registre des étrangers à durée indéterminée.

COMMENT ?



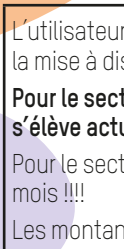
Le CPAS agit en tant qu'employeur. Cela signifie que c'est le CPAS qui conclut le contrat de travail avec le bénéficiaire (et donc le suivi administratif et l'évaluation).

EN CONCLUSION



Le CPAS peut vous aider en tant qu'indépendant / entrepreneur. Il reste l'employeur et le bénéficiaire continue de bénéficier de la rémunération et des avantages liés au dispositif. Une convention est conclue entre le travailleur, l'employeur (le CPAS) et l'utilisateur (l'organisme chez qui le travailleur travaille) et fixe les modalités de la mise à disposition.

MAIS ÇA COUTE COMBIEN ?



L'utilisateur doit payer une contribution au CPAS, pour la mise à disposition du travailleur.

Pour le secteur non-marchand (associations) → elle s'élève actuellement à 268.62 € par mois.

Pour le secteur marchand → elle s'élève à 805.87 € par mois !!!!

Les montants sont indexés suivant l'indice pivot.



Prenez contact avec notre centre au 071/54.98.18

Via mail :

Notre agent d'insertion :

Katherina.chalkias@villedefontaine.be

Cheffe de bureau : sophie.bousson@villedefontaine.be

Resp : Sophie Mengoni, Présidente du CPAS

Une information de Sophie Mengoni, Présidente du CPAS



FORTES CHALEURS: ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES

QUELQUES CONSEILS POUR PROTÉGER
NOTRE SANTÉ ET CELLE DE NOS PROCHES.



Pensez à vous hydrater régulièrement.
Évitez les sodas sucrés et l'alcool.

Gardez votre logement frais.
Aérez tôt le matin, fermez volets, rideaux et
fenêtres.



Adaptez vos vêtements. Portez des
vêtements légers et privilégiez les tissus
respirants.

Limitez les efforts physiques (entre 11h et 18h).



Protégez-vous des rayons du soleil en
vous couvrant la tête et en appliquant de la
protection solaire.

Soyez attentifs aux personnes vulnérables
(enfants, aînés, femmes enceintes).

Prenez régulièrement nouvelles des aînés et
personnes isolées



**EN CAS DE BESOIN, DEMANDEZ DE L'AIDE ET APPELEZ LE
MÉDECIN TRAITANT OU LE NUMÉRO D'URGENCE, LE 112.**

MESSAGE DE NOTRE ECHEVINE DE LA SANTÉ : CONSEILS FORTES CHALEURS

Les épisodes de fortes chaleurs sont de plus en plus fréquents dans notre pays.

En tant qu'échevine de la santé, je souhaitais vous rappeler l'importance d'adopter les bons réflexes pour protéger votre santé, celle de vos proches, et en particulier des personnes les plus vulnérables.

La prévention reste notre meilleur allié face à ces conditions météorologiques.

Dans ce numéro, vous trouverez des conseils simples, pratiques pour vous permettre de traverser les périodes de chaleur en toute sécurité.

Dans ce cadre, une distribution de crème solaire sera organisée dans nos écoles communales, afin de sensibiliser les plus jeunes à la protection contre les effets nocifs du soleil.

N'oublions pas non plus l'importance de la solidarité: un simple geste, comme prendre des nouvelles de nos aînés et des personnes plus fragiles.

En cas d'urgence, appeler le médecin traitant ou le 112.
Bel été et prenez soin de vous.

Vanessa Wajdzik.
Echevine de la Santé.



VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE ? FAITES APPEL À NOTRE CONSEILLER EN TECHNO-PRÉVENTION

La Ville de Fontaine-l'Évêque agit pour votre sécurité et propose des actions de prévention et de sensibilisation à ses citoyens.

L'objectif ? Agir de manière préventive et curative ! Réduire les risques et renforcer votre tranquillité.

Le conseiller en techno-prévention intervient :

- Avant un cambriolage, en sensibilisant les habitants aux risques et en leur proposant des solutions adaptées ;
- Après un cambriolage, en apportant des conseils personnalisés afin de renforcer la sécurité du domicile et éviter de nouvelles intrusions

Il propose un accompagnement concret grâce à une mallette de prévention mise à disposition.

Celle-ci permet aux citoyens de découvrir divers équipements de sécurisation (verrous, dispositifs anti-intrusion) et de recevoir des conseils sur les mesures à adopter afin de protéger efficacement leur logement.

N'hésitez pas à prendre contact avec notre conseiller.

Infos : 0478/79.62.04. - pssp@villedefontaine.be

ILLUMINEZ LE CŒUR D'UN ENFANT EN LUI OCTROYANT UNE BULLE DE BONHEUR

Devenir famille de parrainage est un projet citoyen et bénévole qui consiste à permettre à un enfant de construire une relation épanouissante avec des adultes de référence.

Le lien entre l'enfant et sa famille de parrainage s'alimente au travers de rencontres régulières qui perdurent dans le temps.

Le parrainage représente une bulle de bonheur pour des enfants qui sont confiés à des institutions de l'Aide à la Jeunesse ou qui vivent dans leur famille.

Les prises en charge de l'enfant sont établies selon les disponibilités et les besoins de chacun.

Vous vivez seul, en couple ou en famille et vous avez envie de devenir famille de parrainage, alors contactez le Service de parrainage « Parrain & moi » par mail à servicedeparrainage@humani.be ou au 071/92.39.58.



SPORTS EN FÊTE

Vous étiez une fois encore nombreux à participer à la journée « Sports en fête », mise en place par le Plan de cohésion sociale de Fontaine-l'Evêque le 1er juin dernier. La Ville remercie l'ensemble des partenaires pour cette réussite.

Parmi les nouveaux venus cette année, Loïck a créé son « Obstacle Course Racing ». Le concept ? Proposer des courses à pied dans lesquelles les participants doivent surmonter divers défis physiques sous la forme d'obstacles. D'origine filamarchoise, Loïck a effectué des démonstrations et aidé les jeunes dans l'apprentissage de cette discipline.

Une information de
Gianfranco Augello, Echevin du PCS



UN GRAND MERCI POUR NOS FANCY-FAIRS !

Les fancy-fairs des écoles communales sont l'occasion de rassembler élèves, familles et équipes éducatives dans une ambiance conviviale et pleine de bonne humeur.

Cette année, nous avons eu le plaisir d'organiser cet événement sur le magnifique site de Saint-Vaast.

Pour une première, ce fut une véritable réussite mais cela n'aurait été possible sans l'implication des directions, des enseignants, des bénévoles et des parents.

Encore bravo à nos petits artistes et un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de ces journées un beau moment de partage et de fête!

Avec toute ma reconnaissance,



Vanessa Wajdzik,
Echevine de l'Enseignement.





C.H.A.F.

CERCLE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE FONTAINE-L'ÉVÊQUE A.S.B.L. :

DES PETITS PATRIMOINES QUI VALORISENT DIVERS QUARTIERS DE L'ENTITÉ

Divers petits patrimoines de notre entité connaissent ou vont connaître une restauration ou rénovation. C'est un bon présage pour un avenir qui fera vivre ou revivre différents sites dans plusieurs quartiers.

À Leernes, dans le quartier de Wespes, le 5 avril dernier, était inaugurée la rénovation complète de la borne-fontaine de la Pisselotte. Un terme était mis ainsi à l'arrêt de l'écoulement de l'eau de ce ruisseau au nom pittoresque et évocateur.

Une belle initiative du Comité de quartier de Wespes et de son président, Bernard Dubrulle, qui a bénéficié d'une subside du petit patrimoine Wallon. Une rénovation réalisée de façon magistrale par l'entrepreneur Pierre Durieux. Il découvrit le système ancien d'arrivée et d'écoulement de l'eau et inversa le manchon d'écoulement. Il utilisa la pierre bleue d'Ecaussines pour reconstruire le bac d'écoulement. Félicitations à ces bonnes volontés et à leur opiniâtreté.

Mentionnons aussi la collaboration de notre ami et administrateur, Michel Mairiaux.

À Fontaine, c'est une petite chapelle ou potale qui a vécu le samedi 28 juin l'inauguration du site rénové où elle a été quelque peu déplacée : la chapelle dédiée à Notre-Dame de HAL.

C'est une dévotion ancienne à une « Vierge à la face noire » de la Basilique Saint Martin à Hal(Halle) en Brabant flamand, une Vierge offerte en 1287 par Sophie de Thuringe. Au pied de la statue se trouvent des boulets de canon, recueillis lorsque la ville fut assiégée en 1489 et 1580. Le visage noirci de la statue s'expliquerait par les émanations de la poudre de canon.

Au fil des temps, la Vierge de Hal fut vénérée en divers lieux notamment par des confréries. Et il existe aussi une modeste chapelle dans le quartier de Beaulieusart. La potale de Hal était à Fontaine encadrée par deux marronniers dont l'un fut abattu par une forte tempête il y a quelques années. Il tomba sur la potale et il fut difficile de maintenir son « jumeau ». Ils sont maintenant remplacés par un seul arbre.



C'est cette rénovation qui a été évoquée pour ce bel héritage du passé, certes religieux mais populaire.

À Leernes encore, un autre patrimoine est aussi en projet de restauration. À l'initiative du Comité de quartier du Centre de Leernes et avec l'appui du CHAF, le projet concerne la rénovation du site du puits Saint Antoine (de Padoue).

Il faut surmonter un problème d'infiltration d'eau une question de patience et d'efforts physiques à poursuivre. Merci aux courageux volontaires qui s'y collent !

D'autres lieux ou sites sont encore à valoriser. Recensons-les et contribuons à garder un patrimoine sans doute petit ou moyen mais significatif.

On ne vit pas dans le passé, mais on ne vit pas sans le passé !

Christian Daubie;
Président





60 ANS... ET TOUTES SES DENTS : LA MAISON DE JEUNES VOUS INVITE À SOUFFLER SES BOUGIES !

Eh oui, la Maison de Jeunes de Fontaine-l'Évêque ne fait pas son âge : 60 ans au compteur cette année et toujours prête à faire la fête, relever des défis pour et avec les jeunes ! La MJ a été créée le 13 juillet 1965. Pour célébrer cet anniversaire, elle vous promet une journée mémorable le 27 septembre prochain. Une journée où la nostalgie rencontrera la nouveauté et où chacun pourra laisser libre cours à sa créativité et à sa curiosité autour d'un verre et dans la convivialité.

Au menu :

- ▶ Des concerts qui vont faire vibrer les murs (et vos oreilles, rassurez-vous).
- ▶ Des workshops pour réveiller l'artiste qui sommeille en vous.
- ▶ Une expo pour revivre les grands moments de ces six décennies bien remplies.
- ▶ Un bar et de quoi se régaler pour que personne ne parte le ventre vide.
- ▶ Et le must : **un verre de l'amitié** offert à tous, histoire de trinquer ensemble à cette belle aventure !

La Maison de Jeunes, c'est bien plus qu'un bâtiment !

C'est un lieu où les jeunes trouvent leur place, leurs passions, leurs potes – et parfois même leur vocation. Depuis 60 ans, elle accompagne les ados dans leurs projets, leurs rêves et leurs envies, et les aide à grandir et s'épanouir. Tout le monde a été jeune, même si ça paraît loin...

Que vous ayez usé vos baskets sur la piste de danse de la MJ, que vous soyez un ado curieux de découvrir cet endroit mythique ou un parent à la recherche d'un moment sympa en famille, vous êtes tous les bienvenus !

Venez partager cette journée festive et pleine de surprises, et aidons la Maison de Jeunes à prouver que 60 ans, c'est juste le début !

Rendez-vous **samedi 27 septembre de 15h à 21h** – entrée libre, sourires et bonne humeur garantis !

RECHERCHE D'ARCHIVES

Pour lui rendre hommage et célébrer cet anniversaire comme il se doit, nous sommes à la recherche d'archives de la MJ.

Les trouvailles et souvenirs récoltés seront exposés lors de nos portes ouvertes en septembre.

Nous cherchons tout ce qui a un lien avec la MJ : photos, vidéos, affiches, écussons, stickers, t-shirts, objets, reliques... TOUT !

Vous souhaitez partager des souvenirs pour l'expo ?

Vous êtes un-e ancien-ne jeune ? Vous y avez travaillé ? Vous la fréquentiez ?

Où vous connaissez quelqu'un, qui connaît quelqu'un, qui... ?

Cela nous intéresse !

Contactez-nous par mail : info@mjcasedepart.be
ou par téléphone : 0477/82.31.54 - 071/52.60.21



INFOS:

☎ 071/52.60.21 – 0477/ 82.31.54

📍 Rue Chaussée 65, 6141 Forchies-la-Marche

🌐 www.mjcasedepart.be

@ info@mjcasedepart.be

📷 [mj.casedepart](https://www.instagram.com/mj.casedepart)

📘 Maison de jeunes Case Départ

CONSEIL COMMUNAL EN BREF



ALLO SANTÉ (CC DU 24/04/25)

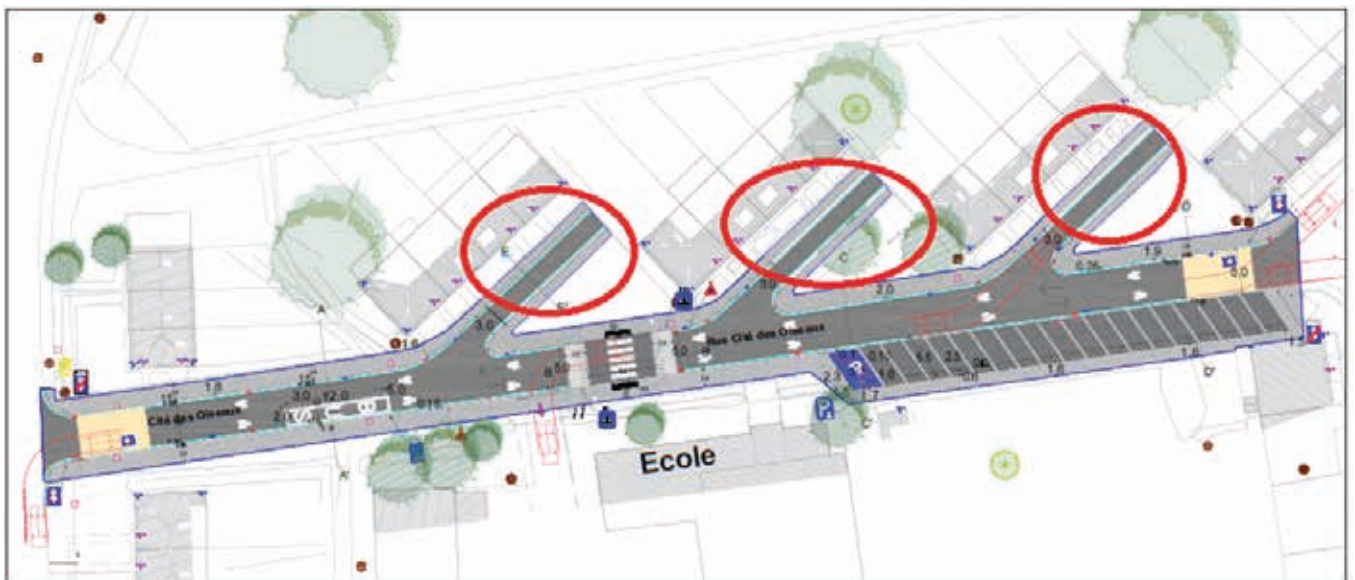
Le Conseil communal, en sa séance du 24 avril dernier, a adopté la convention de participation solidaire des entités de la zone de soins carolo au fonctionnement du service «Allô santé» de l'ASBL «Coordination des soins à domicile de la Ville de Charleroi», pour l'année 2025.

Depuis 1999, « Allo Santé » (071/33.33.33.) assure la coordination et le fonctionnement de la garde médico-sociale pour la population de la région de Charleroi. « Allo Santé » garantit la prise en charge rapide, complète et efficace des besoins de soins de plus de 440.000 habitants de notre région pendant les nuits et les week-ends.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA CITÉ DES OISEAUX À FONTAINE-L'ÉVÊQUE (CC DU 24/04/25)

Le Conseil communal, en sa séance du 24 avril dernier, a pris une nouvelle décision dans le réaménagement de la rue Cité des Oiseaux, suite aux remarques du SPW et à la modification du périmètre d'intervention pour inclure les voiries en-cul-de-sac (en rouge sur le plan ci-dessous). L'estimation des travaux est de 490 889,14 € hors TVA, subsidiés par le SPW.

Retrouvez l'ensemble des décisions prises en séances publiques par le conseil communal sur www.deliberations.be



agenda



21 Juillet 2025
Célébration de la Fête Nationale au Château Bivort

Dans le cadre de la Fête Nationale, le Collège communal de la Ville de Fontaine-l'Évêque vous invite à assister aux festivités qui se dérouleront au Château Bivort le 21 juillet, à partir de 10 h 30.

Pour tous renseignements: 071/54 81 45 ou 071/54 81 78

Te Deum Chapelle du Château Bivort **10h30**
Discours des autorités **11h**
Verre de l'amitié **11h30**
Repas, animation musicale, Bal aux lampions **Après-midi**

Editeur responsable: Gianni Galluzzo, Bourgmestre

Logo Ville de Fontaine-l'Évêque

LE 15 AOÛT 2025

Brocante

📍 Comité de Quartier du Centre-Ville Fontaine

LE 30 AOÛT 2025

Marché Nocturne

📍 Centre-Ville Fontaine-l'Évêque

LE 7 SEPTEMBRE 2025

Commémorations patriotiques

📍 Monument

DU 12 AU 19 SEPTEMBRE 2025

Semaine de lutte contre le harcèlement

LE 20 SEPTEMBRE 2025

Journée du bien-être animal

📍 Site Saint-Vaast

LE 21 SEPTEMBRE 2025 DE 8H À 18H

43e Brocante de Leernes

Infos: 0498/14.58.41

Découvrez la Brocante de Leernes ! Cette année, un village de jeux pour enfants sera ouvert toute la journée (gratuitement et sous surveillance).

📍 Leernes

LE 5 OCTOBRE 2025

Noces d'Or

DU 10 AU 12 OCTOBRE 2025

Exposition La Palette

RENTÉE SCOLAIRE DU 25/08/2025

L'ÉCOLE COMMUNALE ANDRÉ BIENFAIT

📍 Cité des Oiseaux 8 - 6140 Fontaine-L'Évêque

☎ +32 (0) 71 52 85 69

🌐 <https://www.ecolecommunaleandrebienfait.net/>

L'ÉCOLE COMMUNALE LA PIERRE AUX FONTAINES

📍 Boulevard du Nord 16 - 6140 Fontaine-L'Évêque

☎ +32 (0) 71 52 37 30

🌐 <https://www.ecolecommunalepierreauxfontaines.net/>

L'ÉCOLE COMMUNALE LÉO COLLARD

📍 Rue de l'Enseignement 49 - 6140 Fontaine-L'Évêque

☎ +32 (0) 71 52 36 20

🌐 <https://www.ecolecommunaleleocollard.net/>

L'ÉCOLE COMMUNALE RAYMOND CARPIN

📍 Rue Bertaux 37A - 6142 Leernes

☎ +32 (0) 71 52 94 57

🌐 <https://www.ecolecommunaleraymondcarpin.net/>

L'ÉCOLE COMMUNALE DES TRIEUX

📍 Rue Chaussée 135 - 6141 Forchies-La-Marche

☎ +32 (0) 71 52 73 98

🌐 <https://www.ecolecommunaledestrieux.net/>

L'ÉCOLE COMMUNALE DES TROIS BONNIERS

📍 Cité des 3 Bonniers 1 - 6141 Forchies-La-Marche

☎ +32 (0) 71 52 01 17

🌐 <https://www.ecolecommunaledestroisbonniers.net/>

LES INSCRIPTIONS SE FONT : À PARTIR DU 18/08/2025 SUR RENDEZ-VOUS AVEC LA DIRECTION

Les 20, 21, 22 août 2025 de 9h à 16h sans rendez-vous | Les 20, 21, 22 août 2025 de 16h à 18h sur rendez-vous

✉ enseignement@villedefontaine.be - ☎ 071/54.81.59



Ville de
FONTAINE-L'ÉVÊQUE

La Nocturne Marché



30 août 2025

de 18h à 22h

Centre-Ville de Fontaine-l'Évêque

Artisanat et Commerces

Animations musicales

Infos: Service Développement Commercial

071/ 54.81.69. - 071/54.81.84.

developpement.commercial@villedefontaine.be



Editeur responsable: Gianni Galluzzo, Bourgmestre